Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20260605-202606001-DE

2026-06-001
Séance du Vendredi 5 Juin 2026

MAIRIE DE BRÉCÉ
(Ille-et-Vilaine)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
6 rue de Rennes
35530 BRÉCÉ
Tel : 02 99 00 10 09
Courriel
accueil@mairie-brece.fr
Site internet
www.mairie-brece.fr

AFFICHAGE
(en vertu de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	19
Présents	16
Absents représentés	
Absents excusés	
Absents	

L'an deux mil vingt six, le cinq Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Brécé s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur HERBST Vincent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le premier Juin deux mil vingt six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie.

Présents : M. HERBST Vincent, Maire, Mme TRÉPARD NORMAND Christine, M. JOUAN Thierry, Mme PERCHE Olivia, M. LEROY Pascal, Mme BEAUDOUIN Bénédicte, M. POULARD MARTIN Dominique, M. MAQUIGNEAU Eric, Mme THEBAULT Céline, M. LEROUX Arnaud, Mme GANDEMER Nathalie, M. BAGOUET Jean François, Mme RONCIÈRE Nolwenn, M. BLESTEL Romain, Mme LECANU Chloé, Mme SORRE Nolwenn

Excusés : M. SIMONNEAUX Olivier, Mme GIRAUD Perrine, M. BARBEREAU Antoine

Absents :

Assistant également à la séance :

A été nommé secrétaire : M. LEROY Pascal

Vote	Pour	Contre	Abstention	Non participé
A l'unanimité	16	0	0	

2026-06-001 – FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – Sénatoriales. Élection des délégués titulaires et suppléants

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20260605-202606001-DE

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme TREPARD NORMAND Christine, M. JOUAN Thierry, Mme SORRE Nolwenn, Mme LECANU Chloé

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A :

Titulaires

- **HERBST Vincent**
- **TRÉPARD-NORMAND Christine**
- **LEROY Pascal**
- **PERCHE Olivia**
- **POULARD-MARTIN Dominique**

Suppléants

- **RONCIERE Nolwenn**
- **BARBEREAU Antoine**
- **GIRAUD Perrine**

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

Ont obtenu :

- ***liste A*** : 16 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 5 sièges

M. HERBST Vincent, Mme TREPARD NORMAND Christine, M. LEROY Pascal, Mme PERCHE Olivia, M. POULARD-MARTIN Dominique sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20260605-202606001-DE

d) <u>Élection des délégués suppléants</u>

NB : la même démarche est applicable pour l'élection des suppléants. Toutefois, le bureau ***électoral détermine le quotient électoral applicable à l'élection des suppléants. Il est égal au nombre de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de suppléants à élire.***

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

Ont obtenu :

- ***liste A*** : 16 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 3 sièges

Mme RONCIERE Nolwenn, M. BARBEREAU Antoine, Mme GIRAUD Perrine sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Maire
Vincent HERBST

MAIRIE DE BRECE (Ille-et-Vilaine)